

ENTREPRENEURS, PARTICIPEZ À LA CONSULTATION SUR LE PACTE PRODUCTIF 2025 !

Publiée le mercredi 24 Juillet 2019 - Nouvelle économie

Annoncé par le président de la République, le 25 avril 2019, le Pacte productif 2025 pour le plein emploi a été officiellement lancé le 19 juin 2019. Pour nourrir en propositions les cinq axes stratégiques prioritaires de ce Pacte, le Gouvernement lance une vaste consultation territoriale mobilisant plusieurs acteurs dont le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie pour recueillir les avis et les propositions concrètes des chefs d'entreprise.

Les cinq axes stratégiques retenus, en cohérence avec les orientations gouvernementales déjà en oeuvre, sont les suivants :

1. Numérique
2. Innovation technologique
3. Industrie
4. Energie
5. Agriculture et agro-alimentaire

La CCI Hérault s'associe à cette démarche participative et vous invite à y contribuer. Vos avis et propositions feront l'objet d'une synthèse nationale dont les résultats seront transmis au ministère de l'Economie avant le 25 septembre 2019.

Chefs d'entreprise, dirigeants participez en [répondant au questionnaire](#) avant le 16 septembre 2019.

[Pour en savoir plus sur le Pacte Productif 2025](#)

Dans le cadre du chantier du Pacte Productif 2025 - DGE, nous recueillons vos propositions sur les enjeux numériques, industriels et énergétiques auxquels vous êtes confrontés dans votre quotidien de chef d'entreprise. Vos propositions feront l'objet d'une synthèse nationale. Répondez au questionnaire avant le 16 septembre.